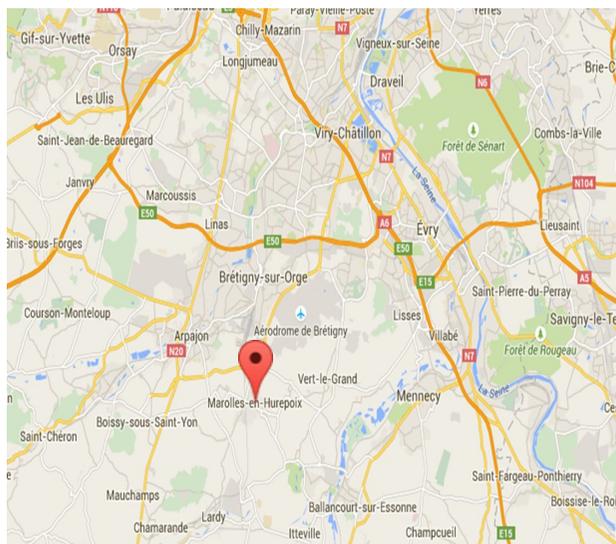


Plan d'accès au Foyer Educatif LA PASSERELLE



La Passerelle

Foyer Educatif

La Passerelle

Moyens d'accès :

Par la route :

R.N. 20 - Après Arpajon, sortie Direction
Évry par la D19.

E50 - A hauteur de Fleury-Mérogis, sortie
après Brétigny par la D19.

Par le rail :

RER C : Direction Saint-Martin d'Étampes
- Gare "Marolles en Hurepoix".

AVVEJ

Association Vers la Vie

pour l'**E**ducation des **J**eunes

1, Place Charles de Gaulle

Montigny le Bretonneux

78067 Saint Quentin en Yvelines Cedex

siege@avvej.asso.fr

4 rue du Puits Sucré

91 630 Marolles en Hurepoix

Téléphone : 01 64 56 17 94

Télécopie : 01 64 56 07 12

lapasserelle@avvej.asso.fr

www.avvej.asso.fr/fr/association,21.html

Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes

Reconnue d'Utilité Publique



Directeur : Emmanuel BRETON

Pavillon de Bouray-sur-Juine:

01 60 82 69 46

Chef de service Éducatif : Patricia BECKER
06 76 03 15 14

Pavillon de Marolles-en-Hurepoix:

01 64 56 82 24

Chef de service Éducatif : Lionel LÉBOUCHER
06 70 61 32 34

Pavillon de Saint-Germain-lès-Arpajon:

01 69 88 03 29

Chef de service Éducatif : Carine CAUVIN
06 70 61 30 95

Service d'Appartements Partagés :

01 69 88 66 47

Chef de service Éducatif : Dominique MORILLE
06 70 61 32 15

Équipes Éducatives:

Psychologues, Éducateurs spécialisés,
Moniteurs Educateurs, Éducateurs sportifs,
Éducateurs faisant fonction d'éducateurs en
internat

Équipe Administrative et services généraux :
Comptables, Économiste, Secrétaire de direction,
Maîtresses de maison, Ouvriers d'entretien.

Le Foyer Éducatif LA PASSERELLE accueille des mineurs et jeunes majeurs (10/21 ans), originaires en priorité, du département de l'Essonne relevant du dispositif de protection de l'enfance. Ces adolescents sont confiés par les services d'Aide Sociale à l'Enfance. Le Foyer Éducatif LA PASSERELLE propose, tout au long de l'année, un accompagnement éducatif individualisé s'articulant autour de :

- L'accueil et l'hébergement,
- L'action éducative au quotidien accompagnée d'un travail avec les familles,
- Le suivi d'une scolarité, l'insertion sociale et professionnelle,
- L'apprentissage de l'autonomie,
- L'éventualité d'une orientation.

Les groupes sont mixtes, verticaux et de petits effectifs (10 à 11 jeunes).

La demande d'admission se fait par courrier avec une présentation du jeune et les raisons du placement. Le chef de service éducatif avec le psychologue évalue la faisabilité de l'admission au travers de rendez-vous. La décision d'admission par le directeur intervient dans les plus brefs délais.

La Passerelle

Sa mission est d'offrir les meilleures conditions possibles aux jeunes accueillis pour leur permettre de grandir et de s'insérer socialement.

Nous veillons à ce qu'ils acquièrent une structuration équilibrée de leur personnalité, un développement de leur capacité à mener une vie sociale adaptée et un enrichissement de leurs connaissances.

A partir des Options Fondamentales de l'AVVEJ et du projet d'établissement, nous avons définis trois intentions qui orientent notre travail éducatif :

Rendre possible la prise de conscience du sentiment de responsabilité personnelle,

Mettre au travail la représentation que le jeune a de lui-même, de sa famille et de son environnement,

Construire un projet choisi et réaliste

Ces trois intentions éducatives engagent le personnel à intervenir et à adapter leur pratique éducative en s'y référant.